



Le GAS BTP 71 aide les salarié/es du BTP

- Chèques cadeaux de 150 euros à l'occasion du **MARIAGE** – **PACS** ou **NAISSANCE** d'un enfant.
- Chèques cadeaux de 170 euros pour le **départ en RETRAITE**.
- Chèques cadeaux de 50 euros lors de **l'entrée en 6^e**
- Pour les **APPRENTI/ES** de première année, chèques cadeaux de 75 euros à l'occasion des fêtes de fin d'année et également à la fin de leur cursus scolaire si le diplôme est obtenu.
- AIDES FINANCIERES aux ayants droits lors du **décès** du salarié ou du conjoint
- AIDES FINANCIERES pour le **permis de conduire**, pour le **BAFA**.
- AIDES FINANCIERES pour les **centres de loisirs**, **les colonies** ou **camps**, les **séjours linguistiques**, **les classes transplantées**, **les classes de neige**, **les activités extra-scolaires**.
- Le GAS BTP 71 peut également intervenir pour des situations particulièrement difficiles, il dépêchera une assistante sociale et pourra faire intervenir la Commission du Fonds Social.

Pour la procédure et les documents à fournir : Consultez le site internet :

<http://www.gas-btp71.com/>

Mail : contact@gas-btp71.com